

## **REUNION DU 6 DECEMBRE 2022**

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 6 Décembre à dix neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.

La séance est ouverte à 19 h 00,

**Présents:** Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, M. André A, Mme Leboucher L, Mme labonde E, M. Dessaude Y, Mme Poirier C, Mme Guérin M.M

**Secrétaire de séance :** Mme Bossion C

### **I.A.T et I.E.M.P.**

Vote de l'enveloppe globale pour les indemnités I.A.T. et I.E.M.P. du personnel titulaire communal à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association « La Recyclerie Percheronne » qui demande de subvention exceptionnelle pour l'installation de leur nouveau local.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité, 6 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, de verser la somme de 50.00 €.

### **DEVIS ENTREPRISE LEBOUCHER POUR LE PLANCHER DE L'ECOLE**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il faut démonter une partie du sol de la salle de classe et la remplacer. Il donne lecture du devis de l'Entreprise LEBOUCHER pour un montant TTC de 2 264.83 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise M. Le Maire à faire exécuter les travaux et à faire les demandes de subventions.

### **POINT SUR LES TRAVAUX**

- Le sapin de Noël est posé, la décoration sera faite par Mme Labonde et Mme Dubois,
- L'antenne mobile fonctionne depuis le samedi 3 Décembre,
- M. Le Maire informe le conseil municipal, (après s'être renseigné), qu'il y a obligation d'ouvrir une nouvelle porte pour la salle de classe. Les travaux seront faits l'été 2023,
- M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé un devis pour que tous les luminaires de l'école soient en leds, pour une économie d'électricité,
- En ce qui concerne l'éclairage public, M. Le Maire se renseignera des coûts pour des leds,
- M. Le Maire informe le conseil municipal que la chaudière était en panne, l'accélérateur a été remplacé.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- M. Le Maire rappelle que la commission et lui-même rencontreront la nouvelle Entreprise au mois de Janvier 2023,
- M. Le Maire informe le conseil municipal, en ce qui concerne les finances :  
La dotation forfaitaire de fonctionnement a baissé de 500.00 €, la commune a payé 459.00 € en plus pour le FPIC, le SDIS va augmenter de 6.22 % en 2023 ce qui représente une perte de 1 716.99 €. En 2023 les bases des Taxes Foncières vont augmenter de 6 %,
- M. le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion se tiendra le Mardi 17 janvier 2023 à 19 h 00 à Le Mesnil-Thomas pour l'organisation de l'intervillages de 2023,
- M. Le Maire demande au conseil municipal qu'il réfléchisse sur le fait de rajouter des cases au columbarium ou faire des cases urnes,
- M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il est en relation avec Mme Peyrot animatrice Territoriale du Développement des Territoires d'Eure et Loir pour les travaux du lotissement, ouverture de la porte de classe, la réhabilitation énergétique pour les bâtiments communaux, le local technique etc..
- M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré M. Ouillet pour l'organisation du Festival de La Framboise et il lui a proposé que le commune soit jumelé avec Polonia, un village polonais, où est organisé un festival de La Framboise étant un des villages qui produit beaucoup de framboises,
- M. Le Maire a assisté à une réunion du SIDEP où il a fait remarquer les nombreuses fuites qui se sont produites cet été

- Le recensement de la population aura lieu du 19 Janvier au 18 Février 2023
- M. Le Maire informe le conseil municipal que M. Yann Dessaude a refait le site web
- M. Dubois est, malheureusement, encore intervenu pour enlever les débris déposés auprès du container à verres. Merci qui participent à l'enlèvement de ces déchets,
- M. André signale que le chien husky « traîne toujours » et demande qu'il soit rappelé que les haies doivent être taillées,
- Mme Langlois demande à ce que l'éclairage public soit allumé à 17 h 30 au lieu de 18 h 00, les enfants qui rentrent du collège sont dans le noir. L'heure sera modifiée,
- Mme Labonde signale que des enfants roulent à vélo sans lumière. Elle demande également ce qui va être fait en ce qui concerne l'entourage du monument aux morts. M. Le Maire répond que ce problème sera étudié,
- Mme Leboucher informe que des tuyaux qui ne sont pas coupés au Lotissement de La Croix Rouge, gênent la visibilité,
- Mme Poirier demande si le résultat du relevé de vitesse est arrivé, M. Le Maire lui répond que non,

La séance est levée à 20 h 50

## INFORMATIONS COMMUNALES



### **LA GALETTE DES ROIS Aura lieu le DIMANCHE 15 JANVIER 2023 à 14 h 30**

**Ceci est le dernier compte-rendu « papier » distribué dans toutes les boîtes aux lettres .**

**A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, seules les personnes ayant fait la demande en Mairie continueront à recevoir la version papier.**

**Si vous souhaitez recevoir le compte-rendu dans votre boîte aux lettres, Merci de contacter la Mairie ;**

**Les informations communales seront principalement diffusées via le site internet de la commune.**

**Si vous souhaitez être alerté par la mise en ligne d'une information, merci d'envoyer un message sur l'adresse : [mairie-la-framboisiere@wanadoo.fr](mailto:mairie-la-framboisiere@wanadoo.fr) en précisant vos nom, prénom et adresse afin d'être intégré dans la boîte de diffusion. Vous préciserez que vous autorisez la commune à utiliser cette adresse pour cette seule diffusion**